



DELIBERATION
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mercredi 8 avril 2026]

Date de la convocation

2 avril 2026

Date d'affichage

10 avril 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 32

Procurations : 1

Votants : 33

Patrice GAUSSERAND, Maire, Marie MONTELS, Daniel RIBES, Joëlle BERTHOMIEU, Daniel BREIL, Sophie BOUVIER-BELLEVILLE, Michel CARIVEN, Jennifer CHEVALIER, Antony MOUSSU, Gabrielle CASTAGNE-BARDI, Jean-Brice TERZIEFF, Martine VIOLETTE, Bruno FOLMER, Karine DEPETRIS, Laurent SQUASSINA, Virginie PUECH, Eric BAILHE, Virginie SIMON, Bernard ROUQUETTE, Corinne DARMANI, Nicolas AUTHESERRE, Delphine GANTOIS-HENRY, Lahcene BAAZIZ, Isabelle DURANCEAU, Jean-Marc AGUERRE, Peggy NOUVIALE, Thomas DOMENECH, Marie-Thérèse CIGLIANA, Christophe WATTRELOT, Sylvie BAGUELIN, Christelle HARDY, Claire VILLENEUVE, conseillers

Absents et représentés : Arnaud RICQ

N° 046/ 2026

Absents :

Secrétaire de séance : Jennifer CHEVALIER

OBJET DE DELIBERATION : Désignation du correspondant défense

Le Maire propose de désigner pour correspondant Défense de la Ville de Gaillac :

- Bruno FOLMER

VOTES POUR : 33

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

DESIGNE le Correspondant Défense dont le nom figure ci-dessus,

DONNE pouvoir à Monsieur Le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Monsieur le Maire
Patrice GAUSSERAND

La secrétaire de séance,

Jennifer CHEVALIER

Fait à Gaillac le 9 avril 2026

Accusé de réception en préfecture
081-218100998-20260409-046-2026-DE
Date de télétransmission : 09/04/2026
Date de réception préfecture : 09/04/2026